

La Plateforme de courtage de matériel neuf et d'occasion entre professionnels est la propriété de **Machinerycash SRL**, avenue du Prince d'Orange 111, 1180 Uccle, Belgique, immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0668.952.283 et dénommée ci-dessous « **Machinerycash** ».

La simple utilisation de cette Plateforme implique l'acceptation par l'Utilisateur des Conditions générales ci-dessous – dernière version : **avril 2025**. Les Utilisateurs s'engagent à consulter la dernière version de ces Conditions générales au moins une fois par mois.

1. DÉFINITIONS :

« **Matériel** » : Toute machine neuve ou d'occasion de type : mini pelle, chargeuse compacte, chargeuse, pelle hydraulique, chariot télescopique, bulldozer, tractopelle, compacteur, compresseur, générateur, tombereau, chargeuse articulée, pelle à pneus, dumper, chariot élévateur, nacelle élévatrice, tracteur, grue, camion nacelle, accessoires divers...

« **Service(s)** » : le service d'estimation, le service « prix de couverture » et le service « offre directe » tels qu'ils sont définis à l'article 2.

« **Extranet** » : Le système en ligne que le Client et/ou le Trader peuvent utiliser (après identification à l'aide de leur identifiant et mot de passe) via l'adresse suivante : www.machinerycash.com pour l'enregistrement, la modification, la vérification, la mise à jour et/ou la correction des Informations de Matériel qu'ils souhaitent acquérir ou sur lequel ils souhaitent faire une offre, également appelé le « **Dashboard** » (tableau de bord).

« **Utilisateur** » : Client ou Trader.

« **Droits de propriété intellectuelle** » : tous les brevets, droits d'auteurs, inventions, droits de bases de données, droits de design, design déposés, marques de fabrique, noms de marque, marques, logos, marques de service, savoir-faire, modèles d'utilité, design non déposés ou, si approprié, toute application desdits droits, savoir-faire, noms de marque ou noms commerciaux, noms de domaine (sous toute extension telle que .com, .nl, .fr, .eu, etc.) ou tout autre droit ou obligation similaire, déposé ou non déposé, tout droit d'auteur ou tout autre droit de propriété industrielle ou intellectuelle existant dans tout territoire ou toute juridiction du monde entier.

« **Client** » : désigne un Concessionnaire, un Loueur ou un Professionnel

« **Concessionnaire (dealer)** » : vendeur indépendant qui acquiert du Matériel auprès d'un autre vendeur, fabricant ou négociant (Trader) pour le commercialiser sous la marque de celui-ci et avec lequel Machinerycash a conclu un partenariat.

« **Loueur** » : entreprise qui propose du Matériel à la location et avec laquelle Machinerycash a conclu un partenariat.

« **Plateforme** » : le ou les sites Internet, applications, outils, plateformes et/ou autres dispositifs de Machinerycash, de ses sociétés affiliées et de ses partenaires commerciaux, sur ou via lesquels le Service est disponible.

« **Trader** » : négociant de « Matériel » avec lequel Machinerycash a signé un accord de partenariat et qui peut participer aux appels d'offres dans le cadre du « Service ».

« **Professionnel** » : toute personne physique ou morale qui utilise du « Matériel » dans le cadre de son activité professionnelle ou commerciale, et qui, de ce fait, ne peut être considérée comme un consommateur au sens de l'article 1649bis de l'ancien Code civil belge et qui sollicite une estimation et/ou procède à la vente de son Matériel à un Trader.

2. SERVICES

a) Pour l'ensemble des Utilisateurs : service d'estimation

Pour l'établissement d'une estimation, l'Utilisateur doit s'inscrire, communiquer certaines données et télécharger des photos du « Matériel » concerné. Il reçoit alors un e-mail de confirmation et, dans les 48 h (obligation de moyens), une estimation basée sur les informations issues de certains sites spécialisés et l'expérience de l'équipe de Machinerycash.

Ce Service est gratuit pour les Utilisateurs et n'est pas accessible aux consommateurs. L'Utilisateur ne peut utiliser la Plateforme pour vendre, utiliser, copier, surveiller (par exemple à l'aide d'un robot d'indexation ou de techniques de *screen scraping*), afficher, télécharger ou reproduire les contenus, informations, logiciels, produits ou Services disponibles sur la Plateforme, ni créer des liens profonds vers ces contenus, informations, logiciels, produits ou Services, dans le cadre d'une activité ou d'un objectif commercial autre qu'une estimation ponctuelle de « Matériel » à usage professionnel, ou dans le cadre d'une activité concurrente à notre Plateforme ou à notre site Internet.

Machinerycash se réserve le droit de refuser toute demande d'estimation et de bloquer sans préavis les Utilisateurs qui, du point de vue de Machinerycash, ne respectent pas les présentes Conditions d'utilisation de la Plateforme.

b) Uniquement pour les Clients et les Traders : Service « prix de couverture » avec garantie de reprise

Machinerycash permet à ses Clients de soumettre une demande d'offre de « Matériel » d'occasion.

i. Procédure

1. Le Client soumet du « Matériel » sur la Plateforme. Machinerycash vérifie l'information et la durée de la garantie de reprise (immédiate – offre directe/1 mois/2 mois/3 mois), ci-dessous « la durée de la garantie de reprise ».

2. Machinerycash procède à l'estimation du prix du marché conformément à l'article 2, point a) ci-dessus.
3. Le « Matériel » est mis en ligne sur la Plateforme à destination des Traders.
4. Tours d'appel d'offre (chaque offre d'un Trader est visible, mais l'origine de l'offre reste confidentielle).
 - 1^{er} tour d'appel d'offre pour tous les Traders (24 h avec prolongation possible si aucune enchère n'a été émise).
 - 2^e tour d'appel d'offre pour les trois offres les plus élevées du premier tour (24 h).
5. L'appel d'offre gagnant est communiqué au Client qui doit ensuite accepter ou refuser l'offre. Le Trader qui l'emporte est averti par e-mail.
6. Une fois la machine acceptée, Machinerycash fournit au Client et au Trader les coordonnées de facturation de l'autre partie. Une fois la facture déposée au format PDF ou JPG sur la Plateforme, le Trader paie la facture dans les quinze jours suivant la date de facturation (telle qu'elle apparaît sur la facture mise en ligne par le Client sur la Plateforme).
7. Le Trader paie la commission à Machinerycash, qui émet une facture distincte pour ce paiement.

Les appels d'offres non remportés restent contraignants pour le Trader pendant toute la durée de la garantie de reprise (mentionnée à l'étape 1 ci-dessus), au cas où la transaction ne pourrait pas être finalisée avec le Trader ayant remporté l'appel d'offre initialement.

ii. Prix

En mettant la facture en ligne sur la Plateforme ou en l'envoyant par e-mail au service administratif de Machinerycash, le Client assume l'entière responsabilité de la facturation du prix du « Matériel » (y compris tous les frais, taxes et suppléments – conformément à la législation applicable). Machinerycash communique cette facture au Trader par le biais de la Plateforme ou par e-mail. La perception est du ressort exclusif de l'Utilisateur. Le prix comprend l'ensemble des éléments du « Matériel » tels qu'ils sont communiqués sur la publication parue sur la Plateforme, à l'exclusion de tout autre service tel que la livraison, le dédouanement, les droits d'importation, etc. L'offre et le prix sont exprimés dans la devise du Client. Les taux de change sont consultables sur la Plateforme et sont basés sur l'information du site Internet « Fixer ».

Le Client ne facturera ni frais de transaction, ni frais administratifs, ni frais liés à un moyen de paiement spécifique, quel qu'il soit (notamment pour le paiement par carte de crédit). Le Client et le Trader reconnaissent et acceptent être chacun responsable, à tout moment, du paiement ou de la retenue à la source des taxes, surtaxes, suppléments et frais liés à la transaction entre eux, au profit des administrations (fiscales).

Seuls les frais, taxes, charges et suppléments (par ex. la livraison) ou autres montants qui sont considérés par Machinerycash comme n'étant pas compris dans le prix du « Matériel » sont réputés pouvoir être facturés séparément au Client, à la condition que ces frais supplémentaires aient fait

l'objet d'un accord exprès entre le Trader et le Client (notamment les frais de livraison). Les frais de livraison ne sont pas gérés par la Plateforme et doivent donc être facturés séparément.

iii. Qualifications juridiques

La publication de « Matériel » sur la Plateforme ne constitue pas une offre contraignante, mais une invitation à soumettre des offres. Toute offre d'un Trader constitue une offre d'achat contraignante pour toute la durée de la garantie de reprise ou jusqu'au refus exprès du Client. Le Trader peut décider de prolonger son enchère après la période de garantie de reprise, en envoyant un e-mail à Machinerycash (par ex. à la demande de Machinerycash). La simple acceptation par le Client entraîne la conclusion d'un contrat de vente contraignant entre le Client et le Trader ; Machinerycash n'intervient qu'en tant que courtier. Par conséquent, la propriété et la responsabilité du « Matériel » ne sont jamais transférées à Machinerycash. La propriété et le risque sont transférés du Client au Trader, respectivement au moment du paiement du prix et de l'acceptation de l'offre. Machinerycash n'exerce aucun contrôle et ne fournit aucune garantie quant à la qualité, la sécurité ou la légalité du « Matériel », la véracité ou l'exactitude du contenu des publicités et des offres, la capacité contractuelle du Trader et du Client ou leur solvabilité. Tous les renseignements concernant les tarifs et la livraison ou autres conseils présentés par Machinerycash sur la Plateforme ou ailleurs sont fournis à titre purement informatif.

La facturation s'effectue directement du Client au Trader. Les plaintes ou réclamations concernant le « Matériel » ou les Services du Client doivent être adressées directement au Client, sans intervention ni ingérence de Machinerycash, qui n'assume aucune responsabilité dans le cadre de ces plaintes ou réclamations. Machinerycash n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les choix des Traders ou des Clients.

En acceptant le prix de couverture ou l'offre directe, le Client accepte comme cocontractant le Trader qui a émis l'enchère, y compris pour toutes les informations complémentaires et/ou demandes spéciales du Trader.

iv. Commission due à Machinerycash

Le Trader est tenu au paiement de la commission (telle qu'elle est définie dans son contrat) sur chaque achat effectué sur la Plateforme, et ce dès que la facture est publiée sur la Plateforme ou envoyée par e-mail. Les ventes sont réalisées (par livraison/enlèvement et facturation du « Matériel ») dans un délai maximum de 3 mois.

À la demande de Machinerycash, le Trader peut décider de prolonger ce délai de facturation et de livraison. La vente reste cependant valablement conclue et ne peut plus être annulée.

3. EXTRANET

Machinerycash fournit à l'Utilisateur un nom d'Utilisateur et un mot de passe qui lui donnent accès à l'Extranet. L'Utilisateur est tenu de protéger et de garantir la confidentialité du nom d'Utilisateur et du mot de passe et de ne pas les communiquer à des tiers. En cas d'utilisation frauduleuse ou de présomption d'abus, l'Utilisateur est tenu d'en avertir Machinerycash.

L'Utilisateur peut consulter, modifier ou supprimer gratuitement ses données sur l'Extranet. Une fois effacées, les données ne sont plus utilisées.

Plusieurs personnes peuvent utiliser le même nom d'Utilisateur. Toutefois, l'Utilisateur en demeure pleinement responsable et s'engage à ce que ces personnes respectent les présentes Conditions d'utilisation.

L'Extranet reprend les détails de toutes les enchères pendant la durée de la garantie de reprise et de toutes les estimations que Machinerycash a effectuées pour l'Utilisateur sur la Plateforme.

Les systèmes, livres et registres de Machinerycash (y compris l'Extranet, les communications écrites et les e-mails) sont considérés comme éléments de preuve suffisants de l'existence d'une vente et de factures, tant qu'aucune preuve suffisante du contraire n'a été présentée.

4. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

a) Informations

L'Utilisateur est tenu de fournir les informations suivantes au format imposé par Machinerycash :

- Informations de contact : le nom de l'entreprise ou lieu d'établissement, le numéro de TVA, les numéros de téléphone, l'adresse e-mail, le représentant légal de l'Utilisateur, le nom, le numéro de téléphone, la date d'anniversaire, l'adresse e-mail de chacune des personnes inscrites sous le nom de l'Utilisateur, leur nationalité et date d'anniversaire, leur numéro de téléphone (direct) et leur adresse e-mail (directe), les modes de facturation acceptés (virement bancaire), l'information de paiement (RIB, IBAN, BIC, nom de la banque) et la devise choisie ;
- Informations relative au « Matériel » (y compris les photos, schémas, fiches techniques et descriptions) et aux accessoires, ainsi qu'à la disponibilité ;
- Description des moyens disponibles pour l'enlèvement ou la livraison (aire de chargement, capacité maximale de charge et largeur du quai) ;
- Lieu où le « Matériel » doit être enlevé ou livré, selon le cas ;
- Filiales ou établissements du Client ;
- Coordonnées des vendeurs/acheteurs du Client/Trader enregistrés sous le profil ;
- Informations relatives aux transactions réalisées sur la Plateforme.

Machinerycash a le droit de publier ces informations, de les supprimer et de les traduire (Machinerycash n'est pas responsable de l'exactitude des traductions). L'Utilisateur peut à tout moment modifier l'information sur l'Extranet, après confirmation de Machinerycash dans un délai raisonnable.

La publication du « Matériel » sur la Plateforme elle-même ne peut comporter ni informations de contact ni renvoi vers de telles informations. Par ailleurs, elle ne peut permettre l'identification de l'Utilisateur de quelque autre manière que ce soit.

Ces informations sont exclusivement destinées à une utilisation sur la Plateforme. L'Utilisateur n'est pas autorisé à les exploiter sur d'autres réseaux ni à les utiliser à des fins de distribution ou de vente.

b) **Obligations financières et conditions de paiement**

Les autres paiements (commissions du Trader pour le Service) s'effectuent dans les 14 jours suivant la date de facturation, dans la devise indiquée sur la facture (en principe l'euro, mais Machinerycash peut, s'il le souhaite et selon le cas, facturer une commission dans la devise de la transaction concernée, au taux de change interbancaire – cours de clôture à 16 h EST).

Tous les paiements s'effectuent net, au comptant, sans réduction ni compensation et sans déduction ni remboursement de taxes, impôts, droits, frais ou retenues, de quelque nature que ce soit, exigé par un organisme public ou une administration fiscale.

À compter de l'échéance de la facture, les intérêts de retard sont appliqués sans mise en demeure au taux prévu par la loi du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales. En cas de retard de paiement, Machinerycash se réserve le droit de suspendre ses Services (par exemple en empêchant l'accès à la Plateforme et/ou à l'Extranet) et/ou d'exiger une garantie bancaire ou autre.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – LICENCE

a) **De l'Utilisateur**

Machinerycash a le droit non exclusif d'exercer, sans limite de temps (c'est-à-dire pour la durée de la couverture) de manière irrévocable, gratuite et transférable les Droits de propriété intellectuelle découlant de l'article a) (ainsi que tout autre droit nécessaire à l'affichage du contenu/hébergement web), sur tous les supports existants ou futurs, dans les limites prévues par la loi, y compris le droit d'utiliser, de reproduire, de faire reproduire, de distribuer, d'accorder, de modifier, d'adapter et de communiquer une sous-licence, par tous les moyens possibles et sous toutes les formes possibles.

Machinerycash pourra utiliser le nom commercial et la marque du Client ou du Trader comme référence, y compris dans le cadre de campagnes de marketing en ligne, de campagnes d'e-mailing ou de campagnes publicitaires de type « pay-per-click » (PPC).

L'Utilisateur autorise Machinerycash à utiliser les moteurs de recherche et leurs méthodes, telles que l'indexation de contenu, les AdWords et le classement d'URL et à faire usage, dans ce contexte, du nom commercial et de la marque mentionnés ci-dessus.

b) De MACHINERYCASH

Sauf mention contraire, les logiciels utilisés pour les Services et la Plateforme, ainsi que la propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur, la marque et le nom commercial Machinerycash) relatifs aux contenus, informations et équipements de la Plateforme, sont la propriété exclusive de Machinerycash, de ses partenaires, fournisseurs ou prestataires.

Tous les droits sur les banques de données, tant d'Utilisateurs que de « Matériel » et du contenu de la Plateforme sont la propriété exclusive de Machinerycash. L'Utilisateur accepte que Machinerycash puisse vendre ou autrement commercialiser ces banques de données, y compris les données des Utilisateurs ou de leurs Matériels. L'Utilisateur n'a pas le droit (directement ou indirectement) de publier, utiliser à des fins de marketing (y compris l'achat de mots-clés ou d'AdWords), créer des liens (hyperliens ou liens profonds) vers ou d'exploiter de quelque manière que ce soit les commentaires des autres Utilisateurs, le contenu, les banques de données et la marque de Machinerycash sans autorisation préalable de Machinerycash.

6. CLASSEMENT ET COMMENTAIRES TRADERS

a) Classement

L'ordre dans lequel l'Utilisateur apparaît sur les Plateformes (le « Classement ») est déterminé de façon automatique. Machinerycash n'acceptera aucune réclamation à ce propos et est seul maître de ses décisions à ce sujet. Le classement est influencé par divers facteurs, notamment les transactions effectuées sur la Plateforme, les commentaires des Clients, l'historique du service client, ainsi que le nombre et le type de réclamations émises par les Clients.

b) Commentaires

Après avoir vendu un Matériel à un Trader, les Clients sont invités par Machinerycash à évaluer leur expérience en laissant un commentaire et en attribuant une note au Trader. Machinerycash se réserve le droit de poster lesdits commentaires et notes sur les Plateformes et de baser le classement sur ces commentaires et notes. Le Trader reconnaît que Machinerycash n'est pas responsable pour le contenu des commentaires et n'agit donc pas en tant qu'éditeur et n'a aucune obligation de vérification ou de contrôle. Les commentaires sont destinés à l'usage exclusif de Machinerycash, qui se réserve le droit de les rendre accessibles à d'autres plateformes ou services qu'elle exploite. Tous les droits, titres, intérêts, y compris les droits de propriété intellectuelle relatifs aux commentaires, demeurent la propriété exclusive de Machinerycash. Il est strictement interdit aux Utilisateurs d'exploiter les commentaires ou d'y faire référence de quelque manière que ce soit.

7. REPRÉSENTATION ET GARANTIES

L'Utilisateur atteste et garantit à Machinerycash que, pour la durée de validité de la collaboration :

- a) Toute l'information qu'il a fournie est et reste correcte, exacte, sincère et ne comporte aucune fausse déclaration ;
- b) Il dispose de tous les droits, de la compétence et de l'autorité nécessaire pour conclure le présent accord et autoriser Machinerycash à faire usage des droits de propriété intellectuelle conformément à l'article 5 a) ;
- c) Il dispose de toutes les autorisations, licences et autres procurations nécessaires pour effectuer les transactions sur la Plateforme et agit dans le respect de celles-ci ;
- d) Il n'a pris aucun engagement contractuel ou autre qui lui interdirait de faire appel aux Services ou d'acheter (ou vendre) un « Matériel » d'occasion via la Plateforme.

Le Client doit immédiatement avertir Machinerycash en cas de violation de cette Clause.

8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Machinerycash décline toute responsabilité quant aux actes ou négligences de tiers (y compris d'autres Utilisateurs), y compris ceux des autres Utilisateurs et des partenaires de Machinerycash. Machinerycash décline toute responsabilité quant aux transactions relatives au « Matériel » réalisées par le biais de la Plateforme (ou en dehors de celle-ci), même si la décision de l'Utilisateur quant à la transaction a été fondée sur l'évaluation ou le classement de Machinerycash ou toute autre information fournie par Machinerycash.

Bien que Machinerycash s'efforce de fournir un Service d'estimation de qualité, Machinerycash ne vérifie, ni garantit l'exactitude, la précision, pertinence ou l'exhaustivité des estimations ou informations, et ne peut être tenu responsable de toute erreur (y compris erreur manifeste) à l'exception de sa responsabilité pour dol ou faute intentionnelle. Dans tous les cas, la responsabilité de Machinerycash est limitée à 500 EUR.

Machinerycash décline toute responsabilité en cas d'interruption, de non-disponibilité, de dysfonctionnement ou de panne des Services, de la Plateforme ou de l'Extranet (en raison d'un problème technique, d'un acte ou d'une négligence de tiers, qu'il soit temporaire ou partiel, d'une panne, d'une réparation, d'une mise à jour, d'une amélioration, ou d'opérations de maintenance de notre site Internet, ou pour toute autre raison). Machinerycash décline toute responsabilité en cas de perte d'informations ou de données due aux incidents mentionnés dans le présent paragraphe. Il appartient exclusivement au Client de mettre en place les sauvegardes nécessaires de ces informations ou données.

Machinerycash ne pourra en aucun cas être tenu responsable des pertes ou dommages indirects, spéciaux, punitifs ou consécutifs, y compris la perte de profits, la perte de production ou de contrat, l'atteinte à la réputation ou la perte d'opportunité. Enfin, dans la mesure où cela est légalement

possible, les parties confirment expressément l'exclusion de toutes les dispositions du droit supplétif du Livre 6 du Code civil.

9. INDEMNISATION ET RESPONSABILITÉ

L'Utilisateur s'engage à indemniser et à exonérer Machinerycash de toute responsabilité pour les dommages causés ou les frais engagés (y compris les frais de justice et honoraires d'avocats), intérêts, amendes liées :

- Au non-respect des garanties stipulées à l'article 7 et à toute réclamation d'un autre Utilisateur à cet égard ;
- À la non-exécution ou à la mauvaise exécution de transactions sur la Plateforme à la suite du recours au « Service(s) » ;
- À toute autre réclamation émanant d'un autre Utilisateur, imputable en tout ou en partie à l'Utilisateur (y compris les administrateurs, travailleurs, agents, représentants ou autres personnes dont l'Utilisateur est responsable ou aux locaux de cet Utilisateur) ;
- À toute réclamation envers Machinerycash liée au manquement du Trader ou en résultant, notamment (a) à l'obligation de s'inscrire correctement auprès des administrations fiscales compétentes ou (b) payer, collecter, verser ou payer à la source tous frais, taxes et suppléments applicables demandés pour ou basés sur les Services, ou bien tout autres frais y afférant dans la juridiction concernée (y compris le paiement des Commissions).

10. DURÉE, RÉSILIATION ET SUSPENSION

Sauf mention contraire, les Services sont souscrits pour une durée indéterminée et peuvent être résiliés à tout moment. Toute transaction (offre) en cours au moment de la résiliation ou dont le délai de validité n'a pas encore expiré au moment de la résiliation reste cependant soumise aux présentes Conditions générales jusqu'à la réalisation complète ou à l'expiration du délai de validité conformément à ces Conditions. Tous les paiements résultant d'une telle offre restent dus, même si la résiliation intervient avant que l'offre ait été acceptée.

Machinerycash peut résilier le présent Accord (et bloquer l'accès à toutes les Plateformes) ou le suspendre, avec effet immédiat sans mise en demeure préalable et sans intervention judiciaire, dans les cas suivants :

- a. En cas de violation de toute obligation en vertu du présent Accord, si cette violation n'est pas corrigée dans un délai de 3 jours suivant une mise en demeure précisant ce délai et l'intention de résilier l'Accord ;
- b. En cas de violation des garanties découlant de l'article 7 ;
- c. Si l'Utilisateur met à disposition de tiers son nom d'Utilisateur et son mot de passe, s'il ne garantit pas la confidentialité de son nom d'Utilisateur ou s'il n'avertit pas Machinerycash d'une utilisation frauduleuse de son nom d'Utilisateur par des tiers ;

- d. Si l'Utilisateur nuit au bon fonctionnement de la Plateforme ou commet un acte préjudiciable à Machinerycash ou à d'autres Utilisateurs, notamment : entrer en contact direct avec un autre Utilisateur dans le cadre d'une transaction dans laquelle Machinerycash est engagé en vue d'éviter le paiement de la commission due à Machinerycash ;
- e. En cas de retard de paiement de 30 jours de tout montant dû à Machinerycash ;
- f. En cas de refus d'honorer une offre acceptée relative à son « Matériel » ou de non-remise du « Matériel » vendu par le biais de la Plateforme ; en cas de facturation d'un prix de vente non conforme aux conditions de Machinerycash ;
- g. En cas de plainte justifiée ou grave émanant d'un autre Utilisateur ;
- h. En cas d'utilisation frauduleuse ou non autorisée de commentaires ;
- i. En cas de comportement inconvenant, illicite ou non professionnel à l'égard d'autres Utilisateurs de Machinerycash ;
- j. En cas de déclaration de faillite, de cessation de paiement ou de toute autre procédure similaire.

11. CONFIDENTIALITÉ

Les Parties comprennent et attestent que, dans le cadre du présent Accord, chaque Partie peut accéder ou être exposée, directement ou indirectement, à des informations confidentielles au sujet de l'autre Partie telles que, sans s'y limiter : les Informations Client (adresses, personnes de contact, machines qui les intéressent, transactions...), le volume de transaction, le plan marketing, le plan commercial, les estimations de prix, les banques de données d'Utilisateurs ou de « Matériel » et toute autre information commerciale, financière, technique, opérationnelle ou non publique que l'une des Parties Informatrices désigne comme étant privée ou confidentielle ou que toute Partie informée devrait raisonnablement savoir qu'elle doit être traitée comme privée et confidentielle (les « **Informations confidentielles** »).

Chaque Utilisateur : (a) accepte que toutes les Informations confidentielles restent la propriété exclusive de celui qui les a fournies et que le destinataire s'engage à les utiliser exclusivement dans le cadre de l'exécution des présentes Conditions ; (b) s'engage à ne pas diffuser ni copier les Informations confidentielles ; (c) s'engage à retourner ou détruire toutes les Informations confidentielles (copie papier ou version électronique) sur demande écrite de l'autre partie et (d) s'engage à utiliser tous les moyens commercialement raisonnables pour garantir la confidentialité de ces Informations. Chaque Utilisateur est également responsable du respect de ces engagements par ses employés, collaborateurs, administrateurs, représentants, sous-traitants et agents.

Ne relèvent pas des Informations confidentielles les informations (i) qui appartiennent ou appartiendront au domaine public, (ii) dont le destinataire disposait déjà, (iii) qui ont été dévoilées par des tiers non soumis aux obligations de respect de la vie privée ou (iv) qui sont soumises à une obligation légale de publication ou doivent être communiquées dans le cadre d'une ordonnance du tribunal ou d'une citation à comparaître, ou au nom d'une autorité publique.

12. DONNÉES PERSONNELLES

Toutes les données personnelles du Client ou de son personnel sont traitées conformément à la politique de confidentialité de Machinerycash et les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 (RGPD), qui font partie intégrante du présent Accord (voir <https://www.machinerycash.com/gfx/pdf/machinerycash-cookies-fr.pdf>).

13. DROIT APPLICABLE

Les présentes Conditions, ainsi que la collaboration avec Machinerycash, sont régies par le droit belge, à l'exclusion de tout autre législation. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Bruxelles, Belgique.